



LÉGATION DE SUISSE
EN
TCHÉCOSLOVAQUIE

PRAGUE, le 9 août 1945.

Ref.: { notre P.B./II-4/G.-Mo.
votre

en circulation
21.8
29.8.45/ky

Monsieur le Conseiller fédéral,

Deux jours avant l'audience du Président de la République, j'ai fait ma visite officielle à M. Jan Masaryk, Ministre des Affaires étrangères. Il rentrait de San Francisco par Londres et se préparait déjà à repartir pour l'Angleterre, pour de nouvelles négociations. Cette vie errante ne l'enchante pas.

M. Masaryk n'a guère parlé de San Francisco et n'a fait qu'annoncer pour le lendemain le communiqué officiel sur la conférence de Potsdam que la presse a publié. Il a qualifié les décisions prises à l'égard de l'Allemagne de très sévères.

Très rapidement nous en sommes venus à parler de l'expulsion des Allemands des Sudètes. Je tenais à attirer l'attention du Ministre des Affaires étrangères sur la situation grave dans laquelle se trouvent beaucoup de nos compatriotes établis dans les régions évacuées. Les rapports que nous recevons ici à ce sujet de la part de l'agent consulaire suisse à Gablonz, le Dr. Pfenninger, sont quelque peu inquiétants. En fait, les autorités locales, et surtout les espèces de soviets locaux, reconnus par la loi, qui en tiennent lieu, ne semblent guère faire de distinctions entre Suisses et Allemands. Le critère effectif est celui de la langue et celui dont l'allemand est la langue usuelle est considéré comme de nationalité

...

Monsieur M.E. Petitpierre,
Conseiller fédéral,
Chef du Département Politique fédéral,
B e r n e .



allemande. Les Suisses, dont un certain nombre est établi dans ces régions depuis une ou deux générations, sont traités comme des Allemands. Cela signifie d'une part que les rations qui leur sont attribuées sont égales à celles des Juifs durant l'occupation allemande - c'est donc la famine - et que les jalousies locales, etc. ainsi que diverses vexations administratives s'exercent sans contrôle. Plusieurs entreprises appartenant à des Suisses - celle du Dr. Pfenninger par exemple - ont été mises sous administration nationale pour les mêmes raisons ou aussi parce que, sous l'occupation allemande, des Allemands ou des collaborateurs - ou tenus pour tels - furent mis à leur tête par l'occupant. Il s'agit jusqu'ici plutôt de vexations que de mesures plus graves, mais il n'est pas exclu que des cas d'expulsion ou de confiscation de propriétés ne se présentent.

M. Masaryk a immédiatement répondu que le Gouvernement tchécoslovaque n'approuvait nullement cette manière d'agir et que, pour sa part, il ferait son possible pour remédier à cette situation. Cependant, il a fait valoir que, d'un côté l'exaspération populaire contre la tyrannie allemande à peine terminée se manifeste avec une violence inévitable et que, de l'autre, des distinctions bien nettes à Prague, sont moins évidentes dans une population qui a naturellement tendance à juger en bloc. Il a fait aussi allusion à la difficulté, pour le Gouvernement de tenir en bride ces organisations locales qui ont la tête tournée par leur nouvelle puissance et auxquelles il faut laisser le temps de s'habituer au pouvoir. Le Ministre a touché là indirectement la question de la réaction, qui s'annonce déjà, contre certaines mesures, comme la création des "narodni vybor", ces "conseils nationaux" locaux ou de district, récemment créés sous l'influence russe et dont les tendances communistes et l'activité

arbitraire, sous couleur hyper-nationaliste, commencent à alarmer la partie de la population qui désire le retour à la stabilité et au travail. J'ai déjà entendu dire que la réaction se ferait sentir assez fortement pour que l'on puisse s'attendre à ce que les élections qui se préparent soient ~~bien~~ moins à gauche qu'on n'aurait attendu il y a quelques mois. On dit aussi, du reste, que les partis d'extrême-gauche s'en rendent compte et cherchent à créer le plus possible de faits accomplis, par exemple dans la réforme agraire, où les confiscations passent à l'ordre du jour. L'on s'accorde donc à reconnaître à ces élections une importance du premier ordre pour l'avenir immédiat du pays. A ce propos encore, un collègue a énoncé en ma présence l'opinion que, politiquement, l'influence russe reste prépondérante et que ce n'est que dans le domaine économique que le pays conservera son autonomie.

J'utiliserai les occasions qui pourront se présenter au cours de mes visites officielles pour revenir sur le sujet des Suisses dans les pays Sudètes auprès des personnalités compétentes.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

